

Acquisition des épices : le temps des récompenses

Le 11 décembre 1770 - Le ministre à Desroches et Poivre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col B 201, f°440.
Messieurs Poivre, Trémigon, Provost et Detcheverry sont récompensés.

A Versailles le 11 décembre 1770

J'ai, Messieurs, rendu compte au Roi de tout ce que vous m'avez mandé sur ce qui s'est passé relativement à l'acquisition que nous venons de faire des plants d'épicerie. Sa Majesté a justement apprécié le service qu'ont rendu tous ceux qui ont eu part à cette entreprise, et elle y a proportionné les récompenses ; mais elle a singulièrement distingué M. Poivre dans cette occasion. Elle a reconnu que c'était à sa prudence, à son zèle et principalement au plan qu'il a donné aux personnes chargées de cette entreprise que l'on est redevable du succès. Elle m'a en conséquence ordonné pour lui en prouver sa satisfaction, de lui faire expédier la commission d'Intendant que je lui envoie.

Quoique M. de Trémigon n'ait pu conduire à sa fin cette entreprise dont il était principalement chargé, Sa Majesté lui a néanmoins su bon gré de son zèle et particulièrement de sa générosité qui lui a fait préférer l'honneur du Pavillon français à sa propre gloire. Elle lui a accordé le grade de Capitaine de frégate avec 1000 livres de pension sur le Trésor Royal.

Sa Majesté a donné des éloges à la sagesse et à l'intrépidité du Sr Provost qui a eu la plus grande part au succès de cette expédition. Elle vous recommande de lui faire savoir combien elle est contente, et pour preuve de sa satisfaction, elle lui a accordé quinze cents livres de pension sur les fonds des colonies, à compter du premier de ce mois, avec le grade de commissaire de la Marine dont j'adresse la commission à M. Poivre. Le Sr Provost pourra être employé en cette qualité à l'Isle de France, avec six mille livres d'appointement si M. Poivre juge qu'il puisse y servir utilement. Mais il n'a pas été possible de lui accorder la gratification de 200 mille livres qui avait été demandée pour lui, vous auriez dû sentir que cette demande était trop exorbitante pour pouvoir être acceptée, vous pourrez cependant lui procurer la facilité d'introduire dans la colonie cinquante à soixante esclaves sur les bâtiments du Roi.

Sa Majesté a cru devoir aussi récompenser le zèle et l'intrépidité du Sr Detcheverry, elle lui a accordé le grade de Capitaine de brûlot, la croix de St Louis, six cents livres de pension et deux mille quatre cent livres de gratification pour le mettre en état de retourner à l'Isle de France.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, votre très humble etc.

* * *